Droit constitutionnel

Infos pratiques

Nombre d'heures : 56.0Niveau d'étude : BAC +3

> Période de l'année : Enseignement cinquième semestre

Méthodes d'enseignement : En présence
Forme d'enseignement : Cours magistral et
Travaux dirigés

> Campus : Pôle Universitaire Léonard de Vinci

> Composante : Institut de Préparation à l'Administration Générale

> Code ELP: 4F5AP03P

Présentation

Le cours est consacré à l'étude du droit constitutionnel de la Ve République. Après une introduction sur l'avènement de la Constitution du 4 octobre 1958, sont analysés les principales institutions : le Président de la République, le Gouvernement, le Parlement et le Conseil constitutionnel. La participation aux séances de TD permet d'approfondir les principaux aspects juridiques et politiques.

Évaluation

- Formule standard session 1 : Contrôle continu constitué d'exercices pratiques écrits et oraux en TD (50% de la note) et d'un partiel de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général (50% de la note).
- Formule dérogatoire session 1 : Epreuve de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général.
- Session 2 : Epreuve de trois heures en fin de semestre sur un sujet

Contact(s)

> Olivier Dord

Responsable pédagogique odord@parisnanterre.fr